



Municipalité régionale de comté du Haut-Saint-Laurent
10, rue King, suite 400
Huntingdon, QC J0S 1H0
Tél. (450) 264-5411
Fax. (450) 264-6885
mrchsl@mrchsl.com

Vol. 16, no. 5

ÉCHOS DU CONSEIL DES MAIRES DE LA MRC DU HAUT-SAINT-LAURENT

Séances du 10 septembre 2014

Suivi du schéma d'aménagement et de développement révisé

Le Conseil des maires a approuvé la demande de conformité des règlements suivants, puisqu'ils ne contreviennent pas aux objectifs du schéma d'aménagement et de développement révisé et aux dispositions du document complémentaire :

- Nos 22.7-2014, 23.4-2014, 24.3-2014 et 25.11-2014 de la municipalité d'Ormstown qui modifient les règlements de construction, de lotissement, de zonage ainsi que le plan d'urbanisme;
- Nos 852-2014, 853-2014, 854-2014, 855-2014, 858-2014, 859-2014 et 861-2014 de la municipalité de Huntingdon qui modifient les règlements de zonage, de lotissement, de construction, sur les permis et certificats et le plan d'urbanisme;
- N° 440 de la municipalité de Godmanchester qui modifie le règlement sur les permis et certificats.

Appui

Les maires ont appuyé les résolutions des organismes suivants :

- la Fédération québécoise des municipalités (FQM) qui demande, entre autres, à la ministre responsable de la Société canadienne des postes, au gouvernement fédéral, d'établir un processus décisionnel raisonnable, uniforme et démocratique relativement aux modifications à apporter au réseau postal et de livraison, à la suite d'une consultation avec la population et d'autres intervenants ;
- la MRC de Beauce-Sartigan qui demande à la FQM d'intervenir auprès des autorités gouvernementales concernées en regard des nouveaux tarifs afférents aux recours instruits devant le Tribunal administratif du Québec ;
- la MRC Robert-Cliche dans sa demande au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de retarder l'échéancier pour le dépôt des rôles d'évaluation modernisés étant donné que cette modernisation a, entre autres impacts, d'exiger plusieurs modifications majeures aux logiciels et outils informatiques.

Parc linéaire

Le Conseil des maires de la MRC du Haut-Saint-Laurent a adopté le règlement 275-2014 qui modifie le règlement 256-2012 concernant l'établissement d'un parc régional linéaire, dont copie a été envoyée aux municipalités locales.

Cours d'eau

Il a été résolu que lorsqu'une demande de vérification, par une municipalité, afin de déterminer si un plan d'eau est un cours d'eau ou un fossé, ne nécessite pas l'intervention ou la vérification d'un ingénieur, la MRC couvre les frais. Par contre, si cette démarche nécessite l'intervention ou la vérification d'un ingénieur, la municipalité qui fait la demande couvre les frais.

Pacte rural

Le plan d'action 2014-2015 et le rapport d'évaluation du pacte rural 2007-2014 de la MRC du Haut-Saint-Laurent ont été adoptés unanimement par les maires.

De plus, les projets et modalités de financement suivants ont été acceptés dans le cadre du programme du pacte rural 2014 :

No	Organisme	Projet	Montant recommandé		
			2014	2015	2016
1	Centre des ressources familiales (CRF)	Cuisine 100% gars	12 000 \$	38 000 \$	-
2	CLD du Haut-Saint-Laurent	Formation annuelle d'agente de développement rural	1 151 \$	-	-
3	Amis de la RNF du Lac Saint-François	L'informatisation des sentiers de la RNF LSF	33 720 \$	-	-
4	Aventuriers de l'archéologie dans le HSL	Les Maisons-longues du site Droulers	33 500 \$	35 000 \$	32 500 \$
5	Place aux jeunes du Haut-Saint-Laurent	Boomerang	3 000 \$	-	-
6	Municipalité de Saint-Chrysostome	Mise en œuvre du volet « jeunesse » de la PFM	39 400 \$	35 000 \$	30 600 \$
7	MRC du Haut-Saint-Laurent	Mobilisation et valorisation au cœur de l'engagement bénévole	27 263 \$	35 000 \$	35 000 \$
8	La Petite Bibliothèque verte	Des livres pour tous	32 900 \$	-	-
9	L'Église unie Zion de Dundee	Préservation et mise en valeur des ruines de l'église Calvin	15 000 \$	-	-
Total montant recommandé			197 934 \$	143 000 \$	98 100 \$
	Fonds Pacte rural année courante		364 800 \$		
	Solde inutilisé de l'année précédente		-		
	Projets de l'année courante		197 934 \$		
	Solde disponible pour l'année suivante		166 866 \$		

Prochaine séance

La prochaine séance ordinaire du Conseil des maires est fixée au mercredi 8 octobre, à 19 h 30. Cette séance aura lieu au 4^{ième} étage du 10, rue King, à Huntingdon, soit à la MRC du Haut-Saint-Laurent.